

## Pourquoi inscrire mon enfant aux stages de réussite?

Le stage de réussite doit permettre à l'élève de **consolider des connaissances fragiles** ou de revenir sur des compétences insuffisamment maîtrisées dans un contexte autre que celui de la classe (**petits groupes d'élèves**).

Il permet de travailler à la remise en **confiance** des élèves, de mettre au point des **méthodes de travail**, des **stratégies** pouvant être réutilisées en classe.

C'est un dispositif complémentaire à ceux déjà mis en place dans la classe.

C'est l'occasion de se confronter entre pairs au sein d'un petit groupe (développer des attitudes d'écoute, d'entraide, d'argumentation...)

### La réussite des élèves peut être obtenue à partir :

- de **situations simples** leur permettant de confronter leurs compétences à des problèmes qu'ils peuvent résoudre;
- d'une **identification des progrès** : donner à l'élève quelques objectifs clairs et précis (« je saurai écrire correctement on/ont », « je saurai effectuer une addition avec des nombres décimaux »)
- d'un **regard bienveillant mais exigeant** de la part de l'enseignant.

Les parents des élèves concernés ont été informés et ont rempli une autorisation parentale.

Cette année le stage aura lieu du **lundi 10 ou jeudi 13 août 2020 de 9h00 à 12h00**.

Bonnes vacances et bon stage